

DOSSIER SANTÉ

Le vaccin en huit questions

SEMAINE EUROPÉENNE DE VACCINATION

Première helvétique

La quatrième Semaine européenne de la vaccination a lieu du 20 au 26 avril 2009. Cette année et pour la première fois, la Suisse a décidé de prendre part à cette initiative coordonnée par le bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Objectif: aider les États membres à augmenter le succès de leur programme national par la vaccination.

Cette participation helvétique ne doit rien au hasard. Berne souhaite d'une part doper la couverture vaccinale intérieure, qui a tendance à régresser dans certains cantons. D'autre part, à l'externe, Berne se devait d'envoyer un signal fort: depuis deux ans, 30% des cas de rougeole déclarés en Europe sont survenus dans notre pays. En raison d'une couverture vaccinale insuffisante, l'Helvétie compromet les progrès vers l'élimination, sur le continent européen, d'une maladie pouvant générer des complications graves, voire mortelles.

Le calendrier national de vaccination est élaboré avec le concours d'experts indépendants en vue de protéger au mieux chaque individu et la population. Dans notre pays, c'est la Commission suisse pour les vaccinations qui assume ce rôle de pilotage. Elle est présidée par le Prof. Claire-Anne Siegrist, directrice du service de pédiatrie, HUG. Les vaccins qui figurent dans le plan de base sont remboursés par les caisses.

Petit rappel: une personne vaccinée se protège non seulement elle-même, mais aussi les personnes plus vulnérables, comme les femmes enceintes, les nourrissons, les immunodéprimés et les seniors.

PARTENARIAT

Cette page a été réalisée avec l'appui du



Comment fonctionne un vaccin?

Un vaccin est une mesure préventive simple, consistant à administrer à l'enfant ou à l'adulte, en général sous forme d'injection, soit un agent pathogène vivant atténué – par exemple rougeole, rubéole, oreillons – soit des morceaux de pathogènes (on les appelle antigènes) – par exemple tétanos, diphtérie, coqueluche. Comme dans le cas d'une infection naturelle, ceci va provoquer une réaction de notre système immunitaire, en le dotant au passage d'une mémoire immunologique qui lui permettra de reconnaître et de combattre efficacement la maladie ciblée.

Qui a inventé la vaccination?

Volontiers («eurocentriques»), nos bons vieux manuels scolaires citent souvent le médecin anglais Edward Jenner, qui découvre en 1796 la possibilité d'immuniser les êtres humains contre la variole en leur inoculant la variole des vaches, présente sur le pis des bovins. Cela étant, force est de relever qu'au X^e siècle déjà, les Chinois pratiquaient la variolisation, en mettant en contact la personne à immuniser avec le pus sécrété par les vésicules d'un malade. Cette pratique a progressivement gagné l'Occident par le biais de la Route de la Soie.

Une maladie «naturelle» n'est-elle pas préférable au vaccin?

Les infections bénignes entraînent effectivement le système immunitaire. Mais «naturel» n'est pas forcément synonyme de sain. Il n'y a pas si longtemps en Suisse, la mortalité infantile était effroyable. Vers 1848, un enfant sur quatre décédait avant son premier anniversaire. Corollaire: l'espérance de vie «naturelle» ne dépassait pas 41 ans pour les hommes et 43 ans pour les femmes (chiffre 1880). Ainsi, il convient de laisser faire les infections bénignes, tout en protégeant contre celles qui peuvent être graves. Cela laisse à l'enfant bien assez d'infections virales pour entraîner son système immunitaire.

Les vaccins sont-ils vraiment efficaces?

Avant l'introduction de la vaccination ad hoc, on enregistrerait chaque année en Suisse en moyenne 3000 cas de diphtérie, 700 cas de polio, 200 cas de méningite à Haemophilus influenzae, 60 décès dus au tétanos et des dizaines de malformations congénitales suite à une rubéole contractée durant la grossesse. Ces maladies n'ont pourtant pas définitivement disparu. Il faudrait s'attendre à leur réapparition si la couverture vaccinale baissait. Par ailleurs, qui voyage à l'Est ou au Sud fait bien de «sortir couvert».

Pourquoi vacciner si vite les enfants?

Les anticorps maternels protègent le nourrisson pendant un à six mois même s'il est allaité. Entre 2 mois et 2 ans, les enfants traversent une phase pendant laquelle ils doivent bâtir leur propre système immunitaire. Si l'on souhaite qu'ils soient protégés des maladies dangereuses pour les petits (diphtérie, tétanos, coqueluche, polio-myélie, rougeole, méningite Hib), il importe de les vacciner à temps pour que leur organisme puisse élaborer les anticorps correspondants.

Les vaccins ne sont-ils pas responsables de maladies graves?

Les opposants à la vaccination avancent souvent une telle hypothèse, qui ne résiste pas aux multiples études entreprises pour la vérifier. Il a été démontré que le vaccin anti-coqueluche ne provoque ni mort subite du nourrisson, ni lésions cérébrales irréversibles, que la vaccination contre l'hépatite B n'est pas la cause de la sclérose en plaques, que la vaccination contre la méningite ne débouche pas sur le diabète, que le vaccin anti-rougeole ne provoque pas l'autisme et que les vaccins en général ne sont pas liés à la hausse des maladies allergiques ou auto-immunes.

Dans les années 1950, un vaccin a-t-il été contaminé par un virus du singe?

C'est malheureusement exact. Le virus SV40, encore inconnu puisque seulement découvert en 1960, était présent dans les cellules de singe utilisées en laboratoire pour produire le vaccin anti-polio. A l'époque, les techniques de détection étaient naturellement loin de ce qui est disponible aujourd'hui.

A ce jour, les données apportées par de nombreuses études ne soutiennent heureusement pas l'hypothèse d'une augmentation des cancers chez les quelque 220 000 personnes ayant reçu ce lot de vaccin contaminé.

Actuellement, ce risque est devenu nul.

Les vaccins contiennent-ils des substances dangereuses?

Les anciens vaccins renfermaient parfois du thiomersal, un conservateur à base de mercure fréquemment utilisé comme désinfectant. En Suisse, les vaccins recommandés aux enfants en sont aujourd'hui tous exempts. Une partie des vaccins contient effectivement de l'aluminium, indispensable pour «doper» la réponse immunitaire et renforcer l'effet protecteur. Utilisé en faible quantité depuis 1928, l'aluminium des vaccins a fait la preuve de sa bonne tolérance chez des centaines de millions de personnes.

Sources: P^r Claire-Anne Siegrist, Uni GE et Commission fédérale pour les vaccinations

Convaincre sans forcer

INFECTIOLOGIE ► Pour inciter les parents à faire vacciner leurs enfants, le médecin cantonal Georges Dupuis suit une piste clairement défrichée depuis longtemps: informer encore et encore.

BERNARD-OLIVIER SCHNEIDER

Aux yeux du Dr Georges Dupuis, l'affaire est limpide. Le plan de vaccination de base helvétique (voir notre infographie ci-dessous), sans cesse peaufiné par les meilleurs experts, est la pierre angulaire de la lutte contre ces maladies infectieuses qui, il n'y a pas si longtemps, fauchaient des milliers de vies chaque année en Suisse. Pour appliquer au mieux ce plan étoffé, le médecin cantonal écarte l'hypothèse d'une vaccination obligatoire: «Il faut traiter les parents en adultes. En pensant qu'au fond, personne ne veut du mal à leurs enfants. Il importe d'informer pour convaincre.

En Valais, les médecins et les infirmières scolaires, appuyés par les praticiens en ville, ont remarquablement bien réussi cette mission. Le taux de vaccination des enfants est très élevé, il augmente même chaque année. Pour moi, une vaccination obligatoire ne se conçoit qu'en période de pandémie.» Décryptage...



tuée par les cantons de la Suisse centrale: là, ce taux est en chute libre, quasiment deux fois plus que dans les autres cantons. Il existe un vrai fossé entre la Suisse francophone, où les gens ont d'avantage confiance dans l'action des pouvoirs publics, et la Suisse germanophone, qui mise surtout sur la responsabilité individuelle. On retrouve du reste ce même fossé dans le dépistage précoce du cancer du sein: il est institutionnalisé en Suisse romande, mais laissé au libre choix de chacune outre-Sarine. Or j'estime que miser uniquement sur l'individualisme est une politique à court

que notamment. En temps normal, ce serait compliqué: que faire si les parents ne veulent pas vacciner leur enfant? Vous ne

«Il y a un véritable fossé entre la Suisse francophone et la Suisse germanophone»

peuvez tout de même pas les y forcer! Sauf, je le répète, en cas de pandémie par exemple. Il existe bien une autre piste: aux États-Unis, pays de la liberté par excellence, vous devez montrer le carnet de vaccination de l'enfant avant qu'il n'entre à la crèche ou à l'école. Libre à vous de le soustraire au vaccin, mais dans ce cas, il n'y aura ni crèche, ni école: tant et si bien qu'on fait chaque automne la queue devant les cabinets des pédiatres.

Quant à nous en Valais, nous avons mis sur la mise en place d'un système de médecine scolaire donnant dans l'incitatif, produisant d'excellents résultats. Le taux de couverture vaccinale est non seulement remarquable, il se situe en hausse continue.

Que pensez-vous des parents qui refusent de vacciner leurs enfants?

On doit se dire qu'on ne les a pas assez informés, que nous n'avons pas été suffisamment performants en la matière. A priori, je ne pense pas que ces parents veulent déli-

NOTRE EXPERT

Dr Georges Dupuis

médecin cantonal et infectiologue, Service valaisan de la santé

vue. Dire que nul n'est sensé ignorer la loi et les recommandations vaccinales ne suffit pas. Surtout dans une époque et une société qui ont quelque peu perdu le sens de la solidarité... On voit certains parents qui pensent que l'idéal serait que tous les autres se vaccinent, sauf leur enfant. Et c'est ainsi que dans le dossier rougeole, la Suisse devient un mauvais élève en Europe.

Estimeriez-vous alors opportun de déclarer la vaccination obligatoire?

Les cantons ont la possibilité d'instituer une telle obligation en situation pandémi-

LE PLAN DE VACCINATION SUISSE 2009 (VACCINS REMBOURSÉS PAR LES CAISSES)

ÂGE	DTP* (Diphtérie, tétanos coqueluche)	Polio	Hib (Méningite)	HB (Hépatite B)	ROR (Rougeole, oreillons, rubéole)	HPV (Cancer du col de l'utérus)	VZV (Varicelle)	Grippe
Naissance								
2 mois								
4 mois								
6 mois								
12 mois								
12-15 mois								La vaccination contre la grippe est recommandée annuellement pour tous les adultes dès 65 ans.
15-24 mois								
4-7 ans								
11-14/15 ans								
Adultes								

*Pour les adultes, un rappel diphtérie et tétanos est conseillé tous les 10 ans.



La vaccination permet de faire face à des menaces qui n'ont pas disparu. LDD

bérément mettre en danger leurs enfants. Ils se sont sans doute laissés mal conseiller. Il y a hélas un mini-noyau de médecins marginaux, opposés à la vaccination. Pour nous, il n'est pas question de se lancer dans une chasse aux sorcières ou d'en faire des martyrs. En revanche, mon message aux parents récalcitrants est le suivant: allez

vous informer à la bonne source, auprès de vrais experts. Dans notre canton, la vaccination n'est pas seulement portée par l'autorité politique, ce serait insuffisant. Les médecins privés, les médecins et les infirmières scolaires ont livré un travail de fond superbe puisque l'écrasante majorité des enfants est vaccinée.

Pourquoi les vaccins semblent susciter chez certains tant de polémiques, voire tant de haine?

Certains praticiens, jamais désintéressés, qui clament haut et fort que les vaccins sont responsables de l'autisme, de la sclérose en plaques ou de la mort subite des nourrissons, voilà qui inquiète les parents, c'est

«Jusque dans les années 80, le Valais se caractérisait par une surmortalité infantile»

normal. La seule façon de réagir, c'est de dialoguer, d'étudier, d'expliquer. Lorsqu'un vaccin est accusé d'avoir des effets secondaires graves, il convient de prendre l'affaire au sérieux et de vérifier si cette accusation est légitime ou s'il s'agit d'une idiotie. Les vaccins actuels ont tous passé par une telle grille: aucun d'entre eux ne développe des effets secondaires graves. Alors je dis aux parents inquiets de discuter avec leur pédiatre, de prendre un deuxième avis au besoin, pour se rassurer. Quant aux opposants, qu'est-ce que vous voulez: il y aura sans doute toujours une toute petite minorité d'irréductibles, des groupes marginaux mettant en doute tout ce que fait la société.

A ce propos, jetons un œil sur l'histoire proche. En terme de santé publique, qu'est-ce que les campagnes de vaccination ont apporté à notre canton?

La vaccination a été introduite au siècle dernier par des médecins pionniers qui marquaient de l'intérêt pour la santé communautaire. La population s'est facilement laissé convaincre de combattre des maladies qui entraînaient beaucoup trop de décès. La médecine scolaire est venue ensuite en appui, parce que le canton manquait de pédiatres et parce que cette centralisation permettait entre autres de mieux tenir la chaîne du froid pour les produits vaccinaux. Là encore, ce système s'est mis en place avec l'accord de la population. Jusque vers les années 1980, voire 90, le Valais se caractérisait par une surmortalité infantile par rapport à la moyenne nationale, notamment à cause d'un accès insuffisant aux soins. Aujourd'hui, cette surmortalité a bien sûr disparu. Il est clair que l'amélioration de l'hygiène, du réseau d'eau, de l'alimentation, du niveau de vie et des infrastructures sanitaires ont contribué à cette diminution continue de la mortalité infantile. Reste que les vaccins demeurent en la matière un maillon incontournable.

ADRESSE UTILE

Site de la Faculté de médecine de Genève: www.infovac.ch

PRÉVENTION

LE Credo du Dr André Spahr, précurseur et chantre de la prévention

«Que des bonnes raisons de se faire vacciner!»

PASCAL GUEX

«Grâce à l'effort de tous, la variole a pu être éradiquée. Il n'y a pas de raison que l'on ne parvienne pas à faire disparaître la rougeole.» Partisan convaincu de la vaccination, le Docteur André Spahr n'en démord pas: pour que notre pays gagne son combat contre la rougeole, «il faut que ses habitants renouent avec des vertus de solidarité et de responsabilité sociale». Et que la vaccination redevienne donc une priorité en terme de santé. Ce qui n'est plus vraiment le cas aujourd'hui.



A 87 ans, le Dr André Spahr est bien placé pour évoquer et... regretter cette évolution. Dans le cabinet médical séduisant qu'il a dirigé avec son épouse dès 1956 comme à l'Hôpital de Sion – pour qui il a travaillé à mi-temps durant trente et un ans jusqu'à la fin 1987 – ce

pédiatre renommé a été de toutes les campagnes de vaccination. D'abord celle contre la variole qui était obligatoire, ensuite contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos ou encore la polio. Par la suite, de nouveaux vaccins devinrent disponibles: contre la rougeole, la rubéole, les oreillons; et plus, tard, contre l'haemophilus, l'hépatite, etc. «Beaucoup de Valaisans avaient dans leur famille ou leurs connaissances un exemple des dégâts que pouvaient occasionner certaines de ces maladies. Et à chaque fois, la population réservait donc un excellent accueil à ces campagnes, menées au cabinet du médecin ou dans le cadre de la médecine scolaire. Et les parents n'hésitaient jamais à faire vacciner leurs enfants, même si cela leur coûtait quelques sous.» Le Dr Spahr se souvient même d'une entreprise de la capitale qui avait choisi de payer à ses employés la vaccination de leurs enfants.

Une large adhésion populaire qui s'est malheureusement estompée au fil du temps. «Les gens ont oublié, volontairement ou non que ces maladies pouvaient avoir de graves conséquences.» Les mentalités ont aussi changé. «La mouvance relativiste et individualiste qui s'est répandue dans l'opinion publique n'a pas épargné le domaine de la santé.» Résultat, notre pays a dû faire face, entre 2006 et 2008, à un inquiétant retour en force de la rougeole. «S'il y a un quart de siècle quelqu'un m'avait dit qu'en 2008 on devrait enseigner à nouveau la clinique de la rougeole, j'aurais certainement cru à une mauvaise plaisanterie.» C'est qu'avec les pédiatres de sa génération, le Dr Spahr était convaincu que cette maladie appartierait très vite au passé. Il leur a donc fallu déchanter. «Au cours de ma pratique, j'ai certainement vu plus d'un millier de cas de rougeole, avec tous les degrés de gravité, même un décès. Mais cette maladie frappait alors exclusivement de jeunes enfants, voire quelques rares adolescents. Pas des adultes pour qui les conséquences sont bien plus graves. Or, ces deux dernières années, 28% des Suisses touchés ont plus de 16 ans et 30 personnes sont âgées de plus de 50 ans!» A qui la faute? A des maladies qui ne font plus aussi peur mais aussi et surtout à la propagation de certaines théories non scientifiques. «Les médecins opposés à la vaccination sont-ils conscients de leurs responsabilités dans ce problème de santé publique?», s'interroge ainsi le pédiatre qui estime que les parents ont également un rôle important à jouer. En faisant vacciner leurs enfants, ces derniers ne font pas que protéger individuellement leur progéniture. Ils contribuent aussi par leur geste solidaire à protéger ceux qui, par leur bas âge ou leur maladie, sont empêchés d'être vaccinés.